

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 18

Artikel: Captage antique d'une source salée, découvert à La Rochette (Côte d'Or) le 12 août 1909
Autor: Maubon, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-47602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

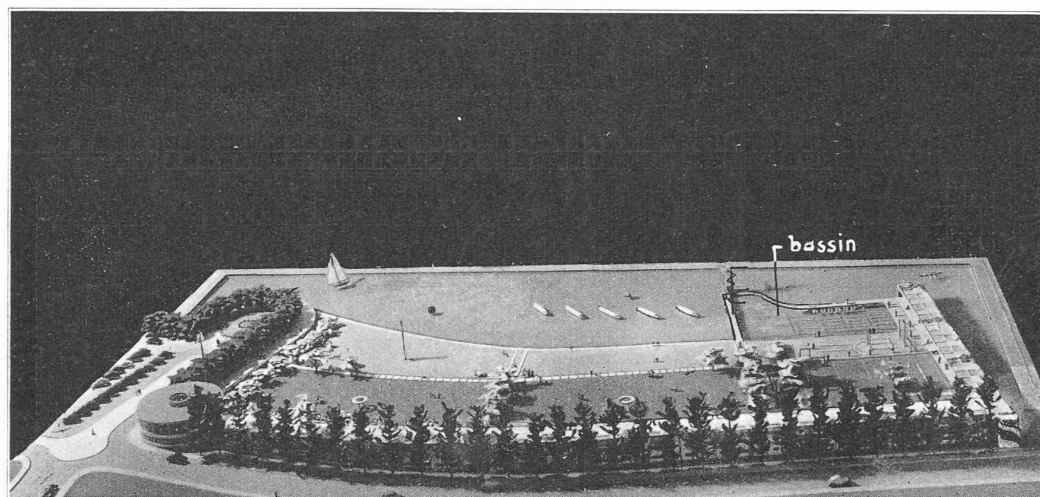


Fig. 16. — Maquette de la plage de Bellerive (Lausanne).

Architecte : Marc Piccard.

du bassin. Pour assurer la propreté de l'eau dans le bassin, un courant serait établi au moyen d'ouvertures aménagées dans ses parois.

Le bassin, par sa forme irrégulière, provenant de l'élargissement destiné à la « fosse » du plongeur évite les mortelles formes rigides. Les brise-lames-îles, continuant le « mouvement » du bassin, donnent de l'animation et forment le trait d'union entre l'eau et la plage : figure 16. Les plates-formes et tremplins du plongeur sont décalés entre eux et les collisions entre plongeurs quasiment exclues.

La réalisation n'offre aucune difficulté technique. Le fond du lac n'est insuffisant que sur une surface d'environ 150 m². L'évacuation d'environ 350 m³ de molasse après vidange du bassin suffit.

Captage antique d'une source salée, découvert à La Rochette (Côte d'Or)

le 12 août 1909,

par M. Maurice MAUBON, architecte.¹

Le point choisi se trouve à une centaine de pas d'un abreuvoir, en amont de ce dernier. Je fis exécuter les travaux par un entrepreneur qui pratiqua une large excavation de 3 m de diamètre, et je recommandai de trier, et de mettre par tas séparés, tout ce qui proviendrait des fouilles.

Le 10 septembre 1909 les fouilles étaient descendues à 3,50 m ; on trouva un ouvrage en bois de chêne très ancien : c'était d'abord un cadre formé par des madriers bruts en chêne, refendus grossièrement, s'emboîtant, à leurs extrémités amincies *ad hoc*, dans quatre poteaux ronds en chêne, plantés aux quatre angles du cadre. Deux rainures verticales de 6 cm de profondeur et autant de largeur, avaient été pratiquées, à peu près d'équerre,

sur les faces internes de chacun des poteaux d'angle afin de recevoir les extrémités amincies des madriers.

Ceux-ci, au nombre de huit, dont deux se superposant sur chaque face du cadre et s'ajustant l'un sur l'autre au moyen d'une tranche convexe et l'autre concave, comme cela se fait actuellement avec les bardeaux de terre cuite. L'ensemble de ce cadre formait ainsi un solide bassin quadrilatéral destiné à contenir les eaux. Les deux grands côtés mesuraient 2 m et 1,90 m, les petits 1,70 m et 1,40 m ; la profondeur était de 0,70 m. Au centre de ce bassin, une sorte de cuvelage formé par un tronc de chêne naturel, évidé au feu, était placé verticalement, le petit bout en bas sur la source, de manière que l'eau jaillisse à l'intérieur. Ce tronc de chêne avait une hauteur de 1,90 m ; le diamètre intérieur était de 0,62 m environ et l'épaisseur de la paroi circulaire de 0,48 m, comprenant l'écorce, l'aubier et la partie du cœur.

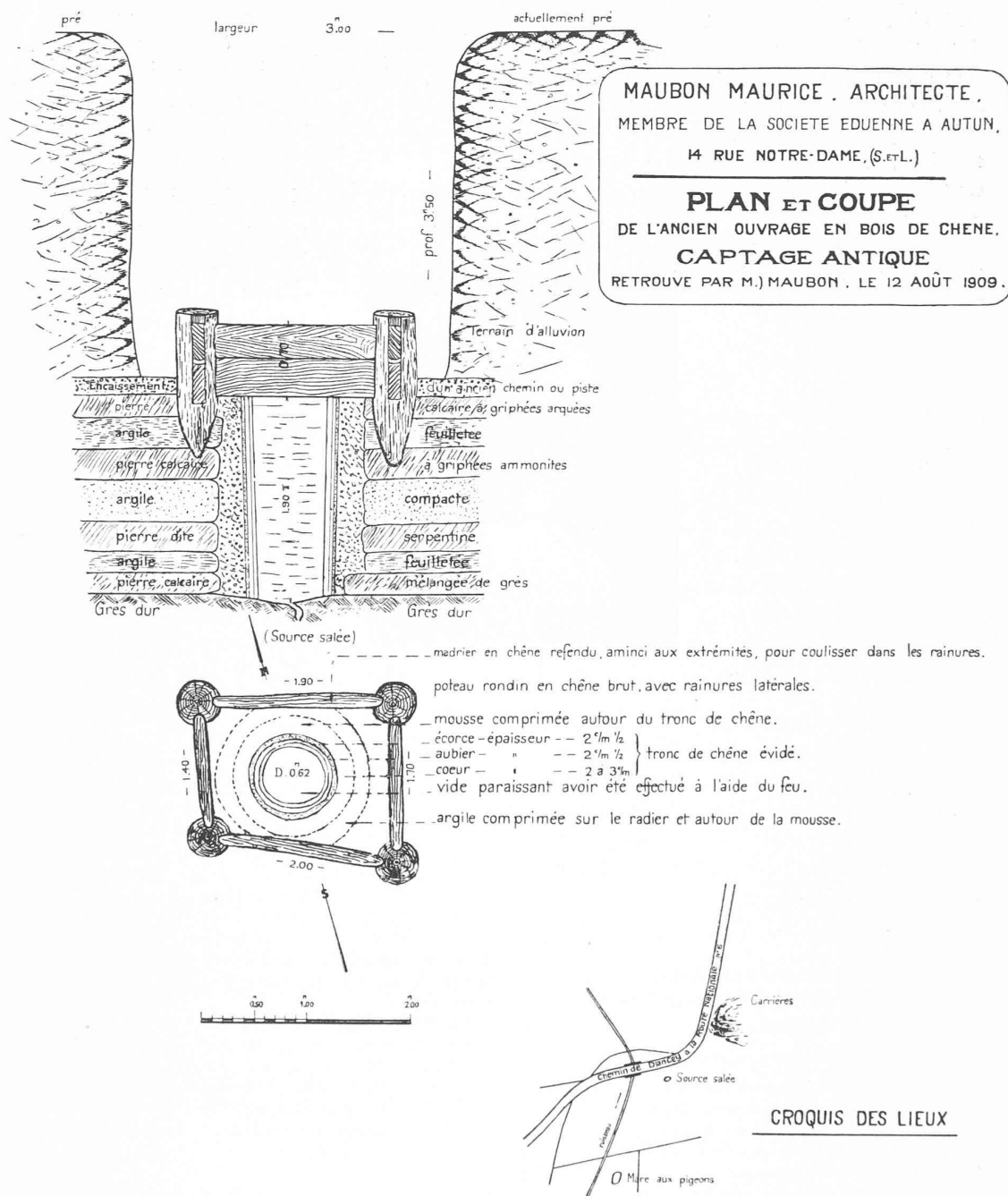
Autour de ce tronc de chêne était tassée une forte couche de mousse un peu décolorée ; contre la mousse, une paroi d'argile comprimée circulairement, afin que les eaux extérieures ne se mélangeassent pas à l'eau salée de la source (voir plan à la page suivante).

L'eau salée jaillissait donc dans l'intérieur du tronc de chêne, puis dans le bassin quadrangulaire au-dessus ; le trop plein s'écoulait souterrainement, ou dans une rigole qui le conduisait dans l'abreuvoir en aval. Les abords du bassin étaient garnis d'un cailloutis formant un encaissement analogue à celui de nos chemins ruraux ; il avait pour but d'éviter les fondrières sous les pieds des usagers ou des animaux.

Cet ouvrage, dans la façon duquel nous n'avons trouvé ni chevilles, ni trous d'assemblage, ni tenons, ni mortaises, ni clous ou autres objets métalliques, semble remonter à une haute antiquité vu l'épaisseur de 3,50 m du terrain d'alluvion sous lequel il était enfoui. Pour exécuter ces travaux, on s'est servi d'outils rudimentaires, à taillant bourru comme celui des haches de pierre dont on

¹ Extrait d'une communication présentée par M. Maurice Maubon, au Congrès de l'Association bourguignonne, à Autun, le 8 juin 1936.

SOURCE SALEE DE LA ROCHETTE. COMMUNE DE DIANCEY, [COTE-D'OR]



voit la trace sur le fragment d'écorce provenant du tronc de chêne en question.

La paroi intérieure du tube en chêne était recouverte d'un dépôt de chlorure de sodium très brillant, mais qui se ternit rapidement au contact de l'air. On trouva beaucoup de fragments de pierres calcaires à griffées corro-

dées, et enrobées aussi de chlorure de sodium. J'ai tenté de retirer du sol tous ces bois, mais leur vétusté était telle qu'ils se sont détruits au contact de l'air.

Pour l'exécution du nouveau captage, j'ai répété, après des siècles d'intervalle, le travail de mes devanciers à l'aide de matériaux moins altérables ; le banc de grès

dur d'où émerge la source par une petite faille de 0,16 m à 0,05 m environ, fut dérocté de 0,50 m afin d'asseoir solidement le nouvel ouvrage. Sur le croquis ci-dessus de la coupe verticale de l'ouvrage et des terrains adjacents, on voit que ces terrains sont composés de quatre bancs de pierre calcaire superposés, alternant avec trois couches d'argile d'épaisseur variable. C'est vraisemblablement par les interstices de ces diverses couches que s'écoule maintenant l'eau salée qui alimente l'abreuvoir aux pigeons, en aval, considéré au temps de Courtépée, et après lui, jusqu'à nos jours, comme étant la source salée.

Avant de terminer, je ferai remarquer que les constructeurs du captage en bois avaient à leur disposition de la pierre mureuse en abondance, à proximité, dans un rayon de 50 à 60 m ; il leur aurait été d'ailleurs facile d'exécuter cet ouvrage avec beaucoup moins de peine et de temps, en construisant une fontaine en maçonnerie de pierre hourdée au mortier de chaux.

Ne connaissaient-ils pas la fabrication de la chaux ? N'avaient-ils pas les outils nécessaires pour travailler la pierre ? Si tel était le cas, ce captage en bois remonterait à une époque très ancienne, à mon avis, préhistorique.

Les tribus qui, à cette époque, avaient découvert une source salée si nécessaire à l'alimentation, s'ingénierent à construire le captage ci-devant décrit, qui, bien que rudimentaire, remplissait parfaitement sa destination : il assurait la régularité du débit, le captage à peu près parfait de l'eau salée, sans mélange avec les autres eaux, et la création d'un bassin étanche au-dessus de la source.

Les travaux que j'ai dirigés ont ainsi remis au jour, après des siècles de silence, l'antique captage en bois de la source salée de La Rochette.

Deuxième congrès international de l'Association internationale pour l'essai des matériaux.

à Londres, du 19 au 24 avril 1937.

Lors du premier Congrès tenu à Zurich en septembre 1931, l'Association Internationale pour l'Essai des Matériaux avait accepté l'invitation qui lui avait été faite par la délégation britannique de tenir le prochain Congrès en Grande-Bretagne ; récemment, le Comité permanent international a approuvé la proposition soumise par le Comité britannique en vue de tenir le deuxième Congrès à Londres du 19 au 24 avril 1937.

L'objet des congrès de l'Association internationale pour l'essai de matériaux est d'assurer une coopération internationale dans l'étude et l'essai des matériaux et de faciliter les échanges de vues, ainsi que tous travaux et résultats d'expérience. Le Congrès de Londres aura une importance considérable tant au point de vue scientifique qu'industriel, surtout si l'on tient compte du laps de temps qui s'est écoulé depuis la dernière manifestation (septembre 1931) analogue organisée sur une base internationale.

Les travaux du Congrès porteront sur des rapports, lesquels, par invitation des présidents de Groupe nommés par le Comité

permanent, seront faits par les personnalités les plus éminentes de tous les pays dans les différents domaines. Ainsi de nombreux conférenciers ont été abordés, et déjà 150 rapports ont été promis.

L'organisation du Congrès a été confiée à un Comité de réception composé du Comité britannique de l'Association internationale pour l'essai des matériaux ainsi que de représentants des principales institutions techniques, sociétés scientifiques et organisations industrielles britanniques.

Le Congrès sera ouvert à toutes personnes intéressées à l'étude et à l'essai des matériaux, moyennant le versement d'une cotisation.

Les sujets qui seront traités au cours du Congrès sont divisés en quatre groupes concernant les métaux, les matières inorganiques, les matières organiques et les questions d'ordre général.

Un livre qui sera publié renfermera, en dehors des sujets traités et du compte rendu des travaux du Congrès, des articles qui seront préparés par chaque président de Groupe, dans lesquels l'attention sera attirée sur les nouvelles contributions à la science résultant des conférences et discussions qui les accompagneront.

Pour toute information complémentaire, prière de s'adresser au Secrétaire honoraire du Congrès, M. K. Headlam-Morley, aux bureaux du Comité britannique de l'Association internationale pour l'essai des matériaux, 28, Victoria Street, Londres, S. W. 1.

NÉCROLOGIE

Max Reymond, ingénieur.

L'industrie alimentaire suisse vient de faire une lourde perte en la personne de M. Max Reymond, ingénieur à La Tour-de-Peilz, décédé subitement, d'une crise cardiaque, le 12 juillet 1936.

Né à Vevey, le 5 décembre 1876, fils de M. Charles Reymond, marbrier, élève des écoles de sa ville natale puis de Lausanne, Max Reymond obtint, en 1899, le diplôme de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Après quelques mois passés dans le bureau de l'ingénieur Palaz, puis aux Usines de chaux et ciments de la Paudèze, il entra, en 1900, au service de la Société Nestlé. Dans sa nouvelle situation, il déploya son remarquable esprit d'invention, qui lui permit de perfectionner l'outillage et les procédés de fabrication, et manifesta son talent d'organisateur et d'administrateur. Aussi, en 1904, lors de la retraite de son beau-père, M. Georges Dommen, il fut appelé à lui succéder comme directeur de la Condenserie de Payerne.

En 1917, lorsque les Fabriques de chocolat P. C. K. décidèrent de moderniser et de mécaniser leur outillage, c'est à M. Max Reymond que fut confiée cette tâche, à titre d'ingénieur en chef. En 1927, lors de la fusion des deux entreprises déjà associées, il rentra à la Nestlé comme directeur en chef de la fabrication des chocolats. Il construisit plusieurs fabriques de chocolat à l'étranger. La mort l'a surpris en plein travail, après trente-six ans d'activité professionnelle. Il était, à sa mort, président de la Chambre syndicale des fabricants suisses de chocolat, à laquelle il rendit de grands services pendant la crise qui intensifia les difficultés d'exportation.

Au militaire, il était capitaine du Génie. S'intéressant activement à l'aviation, dans ses débuts, il fit, sur ce sujet, une conférence devant la Société des officiers de la Suisse romande. Il participa à la vie publique de Payerne et surtout de la Tour-de-Peilz, dont il présida successivement et avec distinction les Conseils communaux.

A de solides connaissances techniques, Max Reymond joignait deux qualités : une intégrité foncière et une bonté naturelle qui se manifestaient par l'aménité de ses manières et le souci constant de son personnel. Il aimait à se reposer



MAX REYMOND